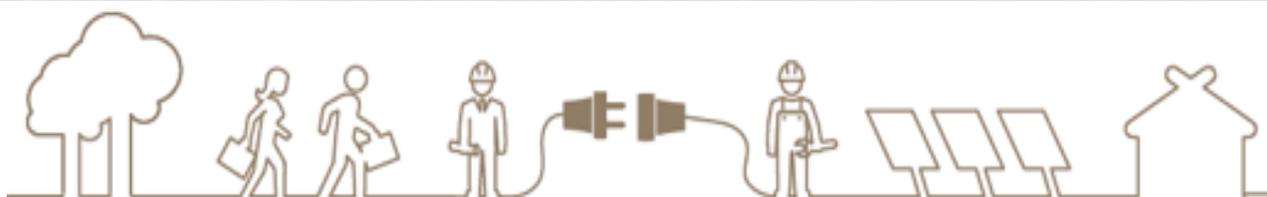


Dès aujourd'hui, participez à la définition du parc photovoltaïque de la commune d'AUPS



Présentation générale [1]



Les mots du maire

« La commune de Aups souhaite un projet photovoltaïque développé en concertation avec les habitants :

- dans une démarche d'économies d'énergie et de réduction de la consommation d'énergie ;
- dans une volonté de construire ce projet avec les aupsaises et aupsois. »

Antoine Faure

La commune d'Aups est aidée d'un comité de pilotage :

- Élus
- Représentants des citoyens
- Parc du Verdon
- ONF
- Communauté de communes des Lacs et gorges du Verdon

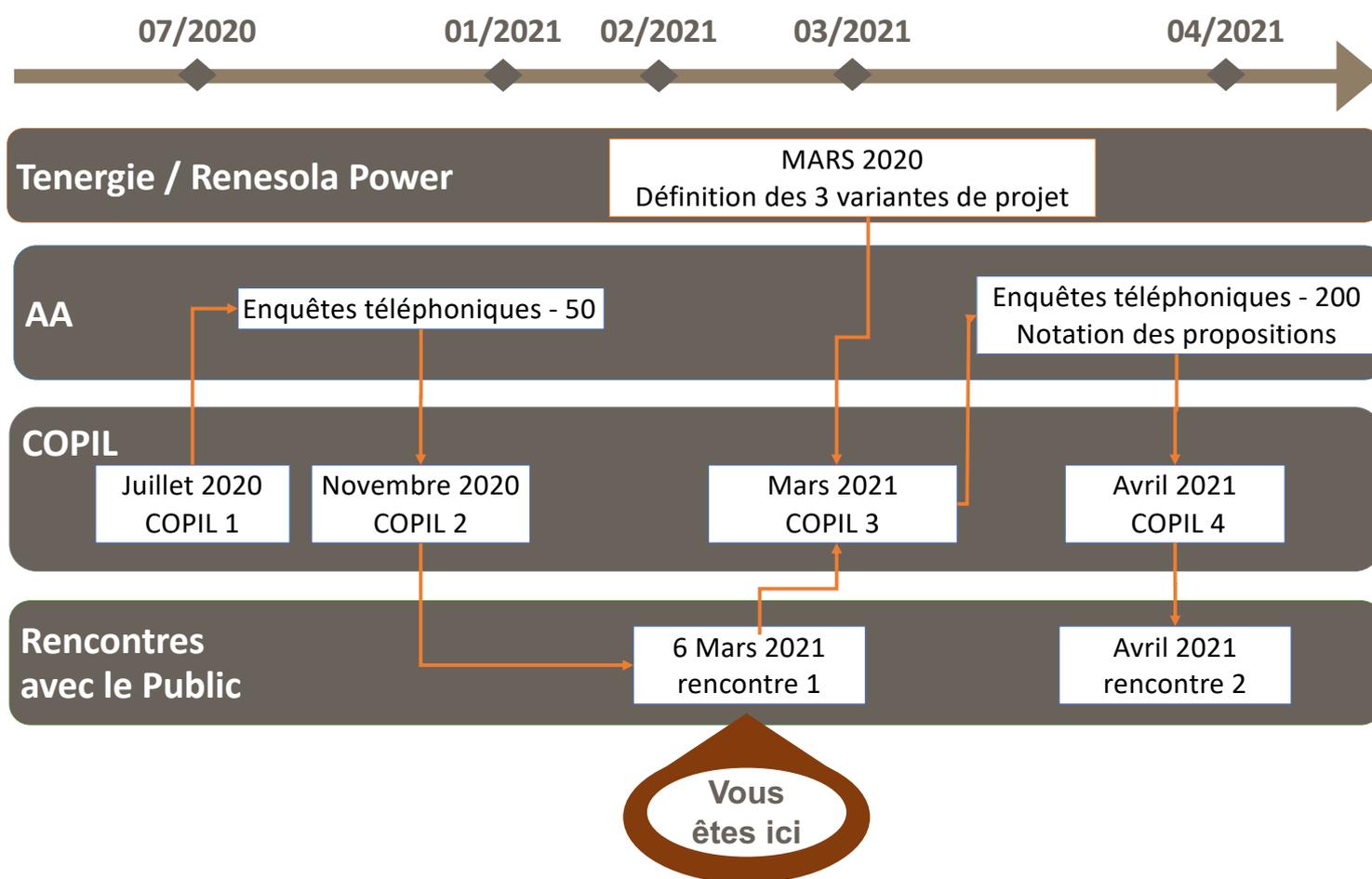
La commune d'Aups a choisi par appel d'offre le consortium :

- | | |
|-----------------------|--|
| • Teneergie | <i>développement, construction et exploitation</i> |
| • Renesola Power | <i>développement</i> |
| • Acceptables Avenirs | <i>concertation</i> |
| • Lendosphère | <i>financement participatif</i> |
| • Volterres | <i>fournisseur électricité verte</i> |

Impliquer les acteurs dans la définition du parc [2]



Le calendrier



Votre implication

- *Aujourd'hui 6 mars 2021: RDV au panneau suivant*
- *En avril 2021: notation des propositions (enquête téléphonique)*

Participation mode d'emploi [3]



Pour un projet adapté au territoire

Comment participer?

Exprimez vous dès aujourd'hui au sujet:

- de l'implantation du projet *Rdv panneau 4*
- de la protection de l'environnement *Rdv panneau 7*
- des mesures de la transition énergétique *Rdv panneau 8*
- des premières suggestions des habitants *Rdv panneau 9*

Votre livret

A chacun de ces panneaux, vous trouverez dans le livret remis à l'entrée une fiche pour recueillir votre avis

L'implantation du projet Première ébauche [4]



Parc Photovoltaïque Participatif
Commune d'Aups



Une première hypothèse d'implantation et de configuration du parc



Quelques chiffres



30 MWe
Puissance installée sur 1^{ère} hypothèse



1559 h/an
Très fort ensoleillement



Production équivalent plus 20 000 hab.
70 % du PNR Verdon



11 130 t de CO₂/an évité
Consommation 7500 voitures

Principe d'une centrale PV au sol



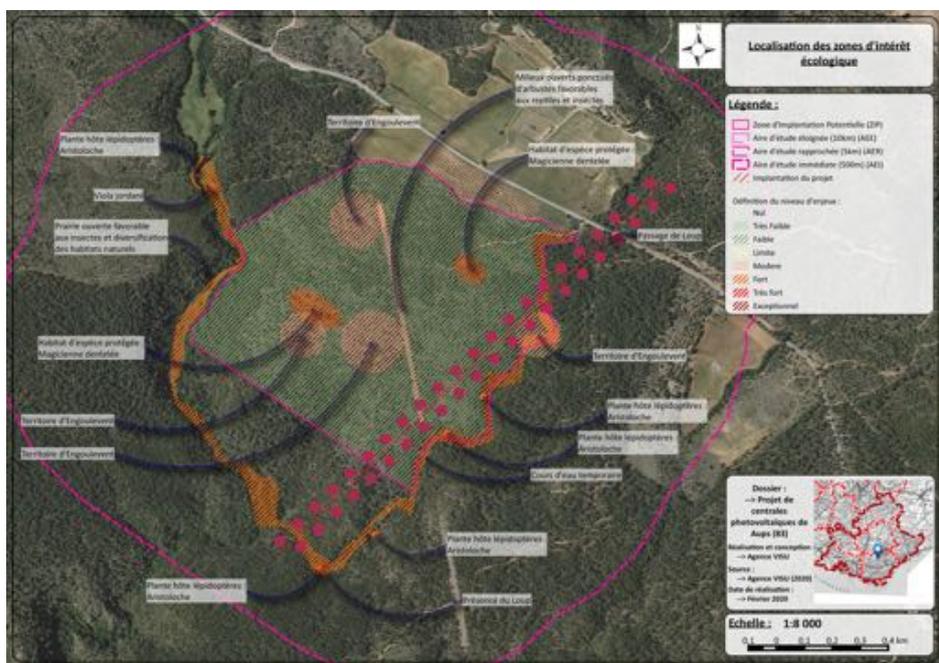
Les premiers enjeux [5]



Parc Photovoltaïque Participatif
Commune d'Aups



Les inventaires environnementaux



Environnement 2 principaux enjeux à retenir



Présence de territoires favorables à l'Engoulevent d'Europe. Présente un **enjeu modéré** de conservation sur le site

Présence de l'habitat d'espèce protégée accueillant la Magicienne Dentelée. Présente un **enjeu fort** de conservation sur le site



Projet compatible avec la biodiversité présente sur le site à condition de prendre en compte certaines et espèces habitats en les préservant ou en limitant les perturbations

Projet aménagement parc photovoltaïque – Aups (83)

Méthodologie chiroptères



Les premiers enjeux [6]



Parc Photovoltaïque Participatif
Commune d'Aups



Le paysage

Vues depuis le Site Saint-Barthélemy

Entre le périmètre d'étude et Solennes, la chapelle Saint-Barthélemy se trouve tout au fond du vallon de la Brique, en aval des gorges de Piermond. Si les abords escarpés de la chapelle ne permettent pas de perspective en direction du périmètre d'étude (vue 58 au niveau du parvis de la chapelle), les itinéraires de randonnée autour du site Saint-Barthélemy bénéficient d'un cadre plus dégagé, notamment au niveau du point de vue informel signalé sur la cartographie IGN (site TCF25), sur Riperon au-dessus de la chapelle (vue 6A), offrant une perception rasante, à niveau avec le périmètre.



Au regard de l'analyse précédente des enjeux et perceptions du périmètre d'étude, des recommandations préalables d'implantation peuvent à ce stade être formulées.

Les schémas ci-contre identifient les secteurs d'implantation à éviter et à privilégier selon un degré de sensibilité (plus sensible, sensibilité intermédiaire, moins sensible).

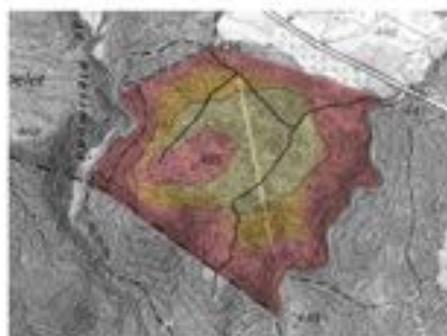
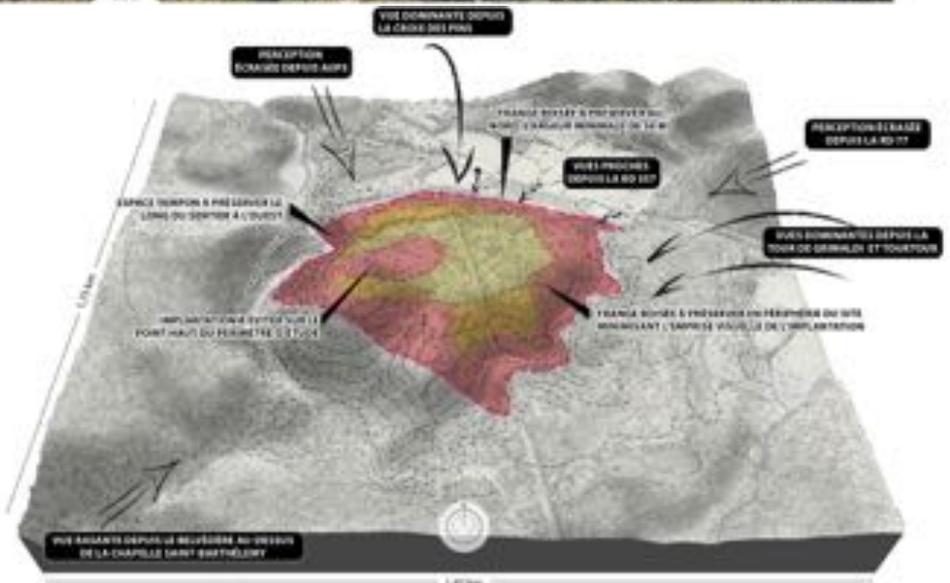
L'examen du bassin visuel a notamment mis en évidence des perceptions depuis le nord-ouest et l'est en surplomb ou légèrement surélevés par rapport au périmètre d'étude, sans possibilité de masquer une implantation au sein du site et nécessitant un travail d'optimisation de son intégration dans le cadre environnant.

À ce titre, les préconisations suivantes visent à **minimiser l'emprise visuelle du projet et à limiter les effets d'accroche du regard** :

- Préserver des franges de végétation en périphérie du périmètre d'étude ;
- Privilégier des structures basses ;
- Éviter le point haut du périmètre d'étude ;
- Rechercher une cohérence globale de l'aménagement (gamme chromatique homogène pour l'ensemble des structures) et éviter tout effet de cloaques visuelles (limiter les emprises des pistes) au regard de la perception globale depuis les points de vue en surplomb (école des pins, Tourtour, tour de Germauld).

Un **travail sur la forme d'implantation** sera également nécessaire pour soigner son insertion dans une étendue boisée visuellement continue. Au regard de la topographie irrégulière du site, il est préconisé une **implantation sur une superficie restreinte avec des contours adaptés aux courbes de niveau et un éventuel découpage du projet en îlots dissociés, aux limites souples minimisant les axes et angles droits** potentiellement artificialisants.

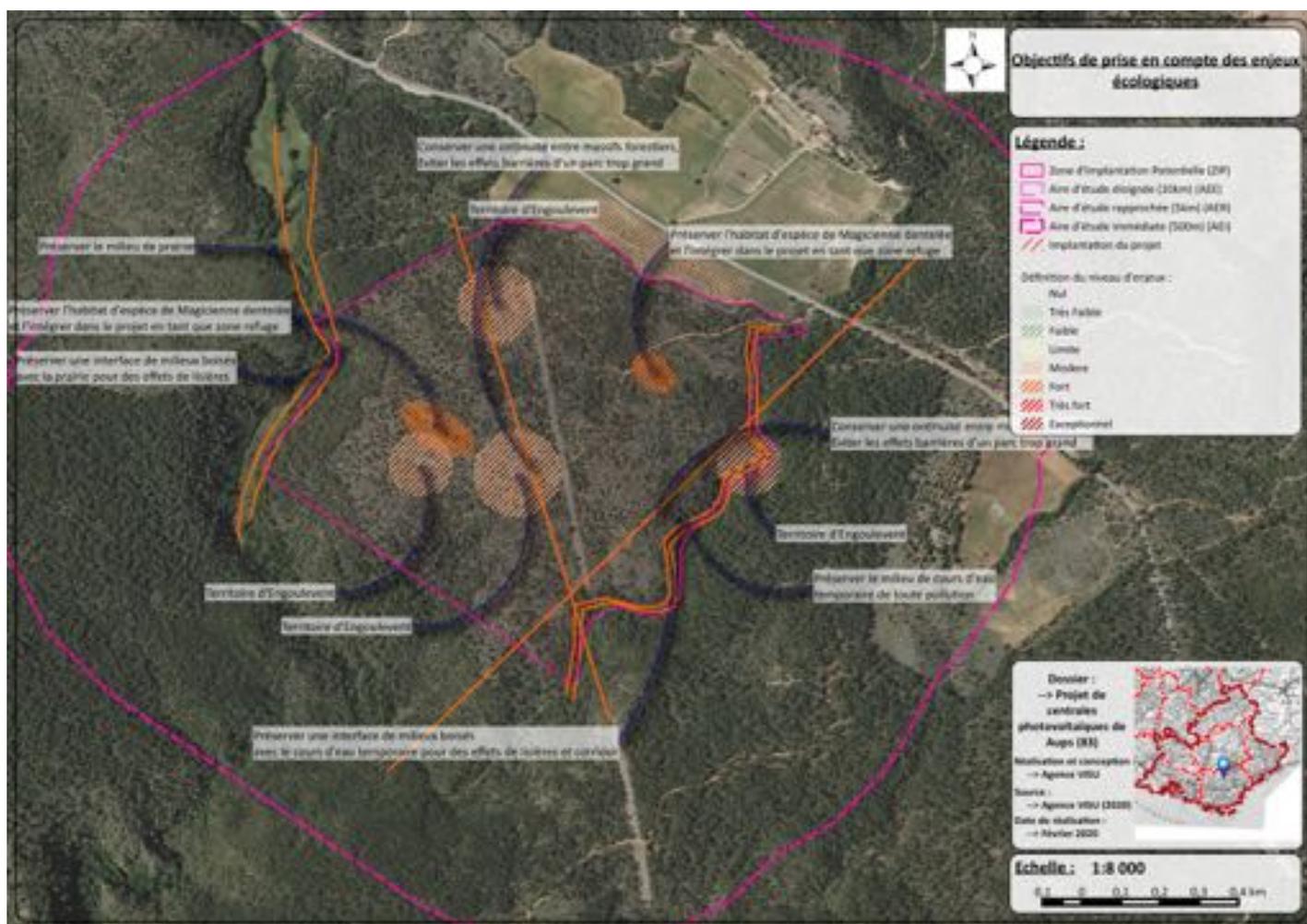
Au regard des perceptions plus rapprochées, plus particulièrement le long de la RD 557 au nord, il en ressort une **sensibilité au niveau de la frange boisée septentrionale du périmètre d'étude**, qui sera nécessairement à préserver. À ce titre, une **largeur minimale de 50 m** est préconisée en anticipation des obligations légales de débroussaillage. Un **espace tampon est également à prévoir entre l'implantation et le sentier longeant et traversant le périmètre à l'ouest** (sentier non balisé mais repéré sur certains itinéraires de randonnée des gorges de Piermond et de la Chapelle Saint-Barthélemy).



Les mesures compensatoires [7]



Premières préconisations



La séquence « Éviter-Réduire-Compenser »

Cela englobe l'ensemble des thématiques de l'environnement (biodiversité, air, bruit, eau, sol, ...). Cette séquence s'applique, dans le cadre des procédures administratives d'autorisation (étude d'impacts, Natura 2000, espèces protégées...). Sa mise en œuvre contribue aux engagements communautaires et internationaux de la France en matière de préservation des milieux naturels.

Donnez votre avis
Une fiche est à votre disposition dans votre livret

Les mesures d'accompagnement [8]

tenergie



Parc Photovoltaïque Participatif
Commune d'Aups



Premières pistes

Outils sensibilisation aux
économies d'énergie



Cadastre solaire et photovoltaïque
pour particuliers



Diagnostic énergétique
des bâtiments publics



Suivi mise en œuvre de la
rénovation énergétique



Mobilité électrique



Remplacement de
l'éclairage public



Les mesures d'accompagnement correspondent aux mesures définies en accord avec la collectivité pour l'aider dans sa transition énergétique

Vous avez des suggestions?

Une fiche est à votre disposition pour noter vos suggestions et remarques

Premiers retours des habitants [9]



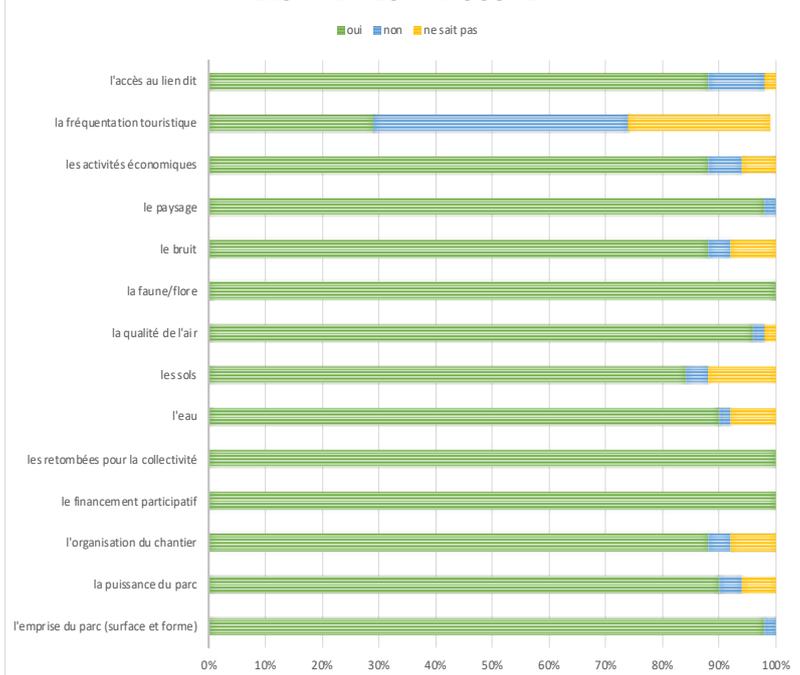
Parc Photovoltaïque Participatif
Commune d'Aups



Résultats de la première enquête auprès des habitants

LIMITER LA DÉFORESTATION
 PROPOSER DEUX DATES DE RÉUNIONS
 AUTRES SOLUTIONS QUE RÉUNION
 ÉCOUTE DE TOUS
 IMPLANTATION SUR PLUSIEURS SITES
 INFORMATIONS CLAIRES
 VISIBILITÉ DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUE
 PAGE FACEBOOK POUR INFORMATION
 RÉSERVE ANIMALIÈRE AU LIEU DU PARC
 AVIS DES PROPRIÉTAIRES PROCHES DU PROJET
 REVENIR À LA PRÉHISTOIRE
 IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA FABRICATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
 DIALOGUE TECHNIQUEMENT ACCESSIBLE
 NE PAS DÉNATURER LE LIEU
 IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE
 RÉCYCLAGE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
 INFORMATION DES RÉUNIONS PAR SMS
 ÉGALITÉ ENTRE LES PARTIES PRENANTES

LES THÈMES À DISCUTER



Vous souhaitez réagir?

*Une fiche est à votre
disposition dans votre
livret*